

Compte-rendu Rencontre Technique Terr'Eau Bio

24/05/2018 – GAEC de Laporte (Laporte – 12450 FLAVIN) – 10h

Thème de la rencontre : le pâturage tournant en production ovine laitière



PARTICIPATIONS

19 participants : 10 agriculteurs, 5 conseillers agricoles, 3 porteurs de projets, 1 journaliste agricole

ANIMATION-COORDINATION

Alexandre BANCAREL - Chargé de mission élevages biologiques à l'Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron (APABA)

INTERVENANT

Bruno Liquière, Référent technique, Service Elevage – Confédération générale de Roquefort

Intérêts du pâturage tournant rationalisé en production ovine laitière

1-Vis-à-vis des animaux : offrir une alimentation de qualité, assurer une ressource en herbe homogène et constante, maintien de la production

2-Sur le plan économique : limiter le gaspillage des ressources, consolider les stocks fourragers, adapter les apports en bergerie

3-Profiter d'une ressource alimentaire de qualité et peu couteuse, l'herbe :

Analyse sur mélange « Graminées + trèfles blancs » (Lévézou, Aveyron, 29/10/14)

MS(g/kg)	UFL	PDIN	PDIE
1000/181	0.91 / 0.16	115 / 21	99 / 18

Le pâturage tournant : historique et aide

L'objectif principal d'un pâturage tournant rationalisé est de mettre en relation l'offre en herbe et la capacité de prélèvement du troupeau.

4 règles fondamentales pour un pâturage tournant rationalisé (André Voisin – 1957) :

Règle N°1 - Pour éviter un épuisement des réserves des plantes, un temps de repos entre deux cisaillements successifs par les animaux est à respecter.

Règle N°2 - La vitesse de repousse de l'herbe conditionne le temps d'occupation d'une parcelle. Il doit être limité afin d'éviter deux cisaillements successifs par les animaux et un piétinement excessif

Règle N°3 - L'objectif est d'offrir une herbe en quantité et de qualité, pour cela, le stade feuillu des graminées est idéal pour l'appétence et l'encombrement alimentaire.

Règle N°4 - Pour une production régulière et optimale des animaux, l'homogénéité de l'offre en herbe est indispensable. Le découpage des surfaces destinées au pâturage doit être adapté à un passage rapide des animaux sur parcelles et le nombre de celles-ci doit être suffisant afin de respecter les règles de repos du couvert végétal. Ce nombre ne peut pas être constant. Il doit pouvoir varier en fonction de l'activité végétale induisant ainsi le débrayage ou le ré-embrayage de parcelles.

Comment construire un pâturage tournant rationalisé ?

1-Dimensionner les parcelles

Il est nécessaire de dimensionner les parcelles en fonction de la capacité de prélèvement du troupeau.

Calcul de la taille de la parcelle :

Hauteur d'herbe à gérer sur un passage : $(15 \text{ cm} - 5 \text{ cm}) = \underline{10 \text{ cm}}$

Sur un hectare : $10 \text{ cm} \times 100 \text{ m}^3 \times 1 \text{ kg} = 1000 \text{ kg} \times 0.9 \text{ UEM}$ soit l'équivalent de 900 UEM

Si après distribution du concentré et de fourrage en bergerie la capacité d'ingestion résiduelle est de 2,4 UEM

=> **La taille du parc sera : $(350 \text{ brebis} \times 2,4 \text{ U.E.M} \times 1 \text{ jour}) / 900 \text{ UEM}$ soit 0.9 ha environ**

Cette dimension est à nuancer selon le potentiel de la prairie.

2-Déterminer le nombre de parcelles

Pour le cas de parcs dimensionnés pour un jour de pâture, il faut compter de 15 à 21 parcs de mars au début avril selon la précocité de la saison sur une rotation de 21 jours (2 passages maxi). La rotation peut s'accélérer avec la pleine pousse de l'herbe et la nature des couverts de la mi avril à la mi juin, un débrayage pour la fauche de 3 à 5 parcelles est alors possible fin avril pour un retour fin mai (Faucher à 8 cm minimum du sol pour assurer une bonne reprise de la végétation).

3-Hauteur d'herbe

15 cm maximum à l'entrée des animaux pour le stade optimum de l'herbe et pour limiter le gaspillage par le piétinement et 5 cm minimum à la sortie afin d'éviter le surpâturage et l'épuisement des réserves du couvert.

Quelques résultats économiques – Confédération Générale de Roquefort

Mois	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Coût de la ration journalière (€)	0.39	0.36	0.30	0.18	0.14	0.1
Lait / br. au contrôle (litres)	1.91	1.55	1.37	1.44	1.05	0.76
Qté Herbe pât. (en équiv UEM)	0	0	1.3	2.0	2.3	1.6
Ch. Alim. / 1000 litres de lait (€)	202.1	234.2	221.3	124.4	131.3	224.7

En règle générale, un pâturage tournant rationalisé permet de :

- d'Économiser sur les apports de concentré azotés
- d'Économiser des stocks de fourrages et de céréales
- de Récolter du fourrage en plus (parcelles débrayées)
- de limiter le gaspillage en réduisant les refus

Organisé grâce aux financements de :



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES